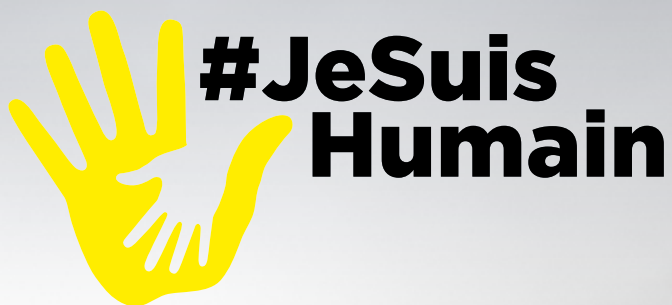


EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE



DOSSIER PÉDAGOGIQUE À DESTINATION
DES ENCADRANTS DE GROUPES DE JEUNES
DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

www.amnesty.be/expojesuishumainecoles

La Libre BELGIQUE HUMA

AMNESTY
INTERNATIONAL



À PROPOS D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement mondial regroupant plus de 7 millions de personnes qui prennent chaque injustice comme une attaque personnelle. Nous militons pour un monde où les droits fondamentaux de chaque individu sont respectés.

Nous enquêtons et révélons les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Nous faisons pression sur les gouvernements et d'autres groupes exerçant un pouvoir, comme les entreprises, afin de nous assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous mobilisons des millions de sympathisants dans le monde entier. Ensemble, nous faisons campagne pour le changement et défendons les militants sur le terrain. Nous aidons les personnes à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.

Le travail d'Amnesty International vise à protéger les personnes et à leur permettre d'avoir prise sur leur propre vie: nous œuvrons pour l'abolition de la peine de mort, pour la protection des droits sexuels et reproductifs, contre les discriminations et pour la défense des droits des réfugiés et des migrants. Nous faisons traduire les tortionnaires en justice, nous contribuons à faire modifier des lois oppressives et à faire libérer des personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leur opinion. Nous défendons tous ceux dont la liberté et la dignité sont menacées.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



À PROPOS DE L'EXPOSITION



L'exposition photographique itinérante #JeSuisHumain est le résultat du travail du collectif Huma, un collectif belge de photographes, qui s'est associé à Amnesty International pour documenter la faculté de résilience de ces hommes, femmes et enfants contraints de fuir les violences et les persécutions, et de partir chercher une protection, ailleurs. Ces personnes que l'on appelle « réfugiées », « migrantes » ou « demandeuses d'asile » n'ont eu d'autres choix que celui de rebondir au sein d'une société le plus souvent hostile à leur accueil.

Les photographes du collectif Huma sont partis à leur rencontre « là-bas » dans les camps de réfugiés au Liban, en Jordanie, mais aussi « ici » en France et en Belgique. À Calais, en France, ils ont documenté leur vie quotidienne dans la jungle avant son démantèlement lors duquel ils étaient d'ailleurs présents. En Belgique, ils ont aussi bien sillonné la côte (la Panne, Zeebrugge) que l'Office des étrangers à Bruxelles avec ceux qui y font la file en pleine nuit pour photographier ce manque d'humanité quand il s'agit de leur accueil. Et puis, ils ont suivi quelques-uns des plus jeunes d'entre eux arrivés en Belgique, où ils ont commencé à reconstruire leur vie, faisant preuve d'une détermination qui force le respect.

Au-delà du drame humain de ces fuites et de ces parcours migratoires souvent dangereux et éprouvants, c'est la résilience de ces réfugiés et demandeurs d'asile qui est ici photographiée, c'est cette capacité à surmonter les moments douloureux de l'existence et à se développer en dépit de l'adversité qui est mise en valeur.

À travers cette exposition, nous souhaitons créer des ponts entre le public belge (et notamment les jeunes), et ces hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, qui vivent « chez nous » et dont on n'entend souvent parler que par le biais de chiffres, de statistiques et de réactions de rejet. Cette exposition est une première étape pour aller à leur rencontre.

INTRODUCTION

Ce dossier pédagogique vise à vous proposer des activités pédagogiques et interactives à mener avec votre classe ou votre groupe de jeunes lors de la visite de l'exposition de photographies #JeSuisHumain.

PUBLIC VISÉ

Ce dossier pédagogique ne vise pas une discipline particulière. Il s'adresse aux encadrants (enseignants, éducateurs, animateurs...) accompagnant des jeunes de 10 à 18 ans (de 5^e et 6^e années primaires et de l'enseignement secondaire). Il vous revient cependant de sélectionner et d'adapter les activités en fonction de la maturité, de la motivation de votre groupe/classe et des objectifs poursuivis.

OBJECTIFS

Les activités et pistes de prolongements proposées autour de cette exposition répondent à un triple objectif :

- découvrir les différents parcours migratoires de personnes, et notamment de jeunes, fuyant les conflits et les persécutions, à travers les regards croisés de photoreporters belges ;
- susciter un autre regard sur ces personnes en mettant en avant leur capacité de résilience et leurs droits fondamentaux en tant qu'êtres humains, notamment le droit d'être protégés ;
- apprécier le rôle de la photographie et des photographes dans la mise en valeur de la dignité humaine.

Les différents parcours pédagogiques de l'exposition proposés dans ce dossier visent également à amener les jeunes à :

- construire le sens d'une photographie : observer, décrire, interpréter ;
- saisir la visée argumentative d'une photographie ;
- questionner le métier de photographe et sa responsabilité ;
- mettre en évidence le caractère polysémique de l'image ;
- appréhender la notion de droits humains en lien avec la thématique de la migration ;
- saisir la nécessité d'intervenir afin de défendre les droits humains de tous les êtres humains ;
- déterminer les violations des droits humains qui poussent certaines personnes à fuir leur pays et auxquelles sont confrontés les migrants et les réfugiés durant leur parcours d'exil ;
- développer l'empathie et la solidarité envers des personnes d'autres cultures et pays ;
- développer des compétences en communication orale à travers des discussions autour de l'analyse de photographies.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

Ce dossier pédagogique comprend trois propositions différentes de parcours pédagogiques de l'exposition ainsi que des pistes de prolongement. Les activités proposées se fondent sur des photographies sélectionnées pour leur richesse sur les plans narratif et/ou descriptif et pour leur valeur testimoniale.

- **Le premier parcours**, d'une durée estimée de 80 minutes, s'articule autour de deux activités principales destinées à identifier, expliquer et commenter certains sujets abordés dans cette exposition ainsi que certains témoignages de l'exposition.
- **Le deuxième parcours**, d'une durée estimée de 60 minutes, s'articule autour d'une activité principale destinée à identifier, expliquer et commenter certains sujets abordés dans cette exposition.
- **Le troisième parcours**, d'une durée estimée de 70 minutes, s'articule autour d'une activité principale destinée à comprendre les méthodes d'analyse d'une photographie.

CONDUITE DES ACTIVITÉS

Chaque parcours est autonome, mais peut éventuellement se combiner avec d'autres. Vous pouvez donc choisir les activités, les retravailler, les adapter et construire votre propre parcours à travers l'exposition en fonction de votre groupe/classe et du temps à votre disposition. C'est la raison pour laquelle la durée du parcours est suggérée, il est toujours possible de réduire ou d'élargir les échanges.

Il est judicieux de demander aux jeunes de se munir de matériel d'écriture pour prendre des notes et garder des traces écrites lors de la visite de l'exposition.

Toutes les activités se font pendant la visite de l'exposition, certaines peuvent cependant se prolonger en classe : recherche documentaire, tâche d'écriture... Après la visite de l'exposition, nous vous conseillons d'organiser un bilan pour donner aux jeunes l'occasion de partager réflexions, questions, préoccupations et projets d'action.

MÉTHODOLOGIE

Si les modalités de gestion du groupe sont laissées à votre appréciation, il est toutefois possible de dégager quelques principes à partir desquels les activités se construisent.

Elles s'amorcent en sous-groupe : les jeunes sont invités à circuler dans l'exposition, à se diriger vers certaines photographies, à les observer puis à lire leur légende et éventuellement les témoignages afférents pour y trouver des réponses ou à les décrire et les analyser en fonction des consignes données. Elles se poursuivent en grand groupe, sous votre guidance.

Nous vous proposons de :

- guider les jeunes pour les amener à une compréhension de la photographie et pour construire collectivement le sens de la photographie ;
- tirer parti de leurs réponses, de leurs remarques, de leurs explications, de leurs questions pour corriger, affiner les informations (contexte) et utiliser leurs réactions pour les inciter à réfléchir.

Nous vous conseillons vivement de vous préparer en amont à la visite de cette exposition avec votre groupe/classe en réalisant une visite préalable et en consultant les dossiers pédagogiques et les rapports d'Amnesty International relatifs à la thématique de la migration et en particulier **le dossier pédagogique et le dossier d'exercices *La migration ici et ailleurs* ainsi que la fiche pédagogique *Les migrants étrangers non accompagnés en Belgique* d'Amnesty International Belgique francophone (cf. **infra Ressources**).**

À la fin de la visite de l'exposition, il est proposé aux jeunes d'agir concrètement en participant aux actions en cours proposées par le programme jeunesse d'Amnesty International notamment en lien avec la thématique de la migration.

PREMIER PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE L'EXPOSITION



© Frederic Pauwels

1

Pour cette activité, un code couleur a été utilisé pour en faciliter la lecture.

Les parties en bleu sont des informations complémentaires utiles si les jeunes posent des questions plus précises. Les parties en vert sont des activités supplémentaires que vous pouvez réaliser avec votre groupe/classe si vous voyez que vous avez plus de temps que prévu. Dans le questionnaire de réponses (cf. annexes), les questions en rouge sont uniquement destinées aux jeunes du secondaire.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier, expliquer et commenter certaines questions liées à la thématique de la migration ainsi qu'aux droits fondamentaux des migrants et réfugiés.
- ✓ Illustrer des questions liées à la thématique de la migration et démontrer des préjugés sur la migration en se référant à des parcours migratoires de personnes photographiées dans cette exposition.

MATÉRIEL

Questionnaires — Premier parcours pédagogique à photocopier (cf. annexes) / Stylos.

Témoignage altéré de Rand (cf. annexes) / Deux feuilles blanches et papier collant pour cacher le vrai témoignage de Rand et le témoignage d'Amer.

DURÉE CONSEILLÉE ET GESTION DU TEMPS

80 minutes

Entrée en matière	10 min
Découverte de l'exposition dans son ensemble à travers un questionnaire composé de plusieurs questions à compléter en sous-groupes puis une mise en commun en grand groupe	40 min
Focus sur deux portraits	20 min
Bilan	10 min

DÉROULEMENT :



ÉTAPE 1 :

EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

✓ Mise en contexte

Pour introduire la thématique, posez aux jeunes les questions suivantes : *Si je vous dis « réfugiés », vous pensez à quoi ? Savez-vous quels sont les pays qui accueillent le plus de réfugiés dans le monde ? Savez-vous combien de réfugiés a accueilli la Belgique ?*

Récoutez très brièvement les mots lancés, les divers avis/ réponses et les éventuels préjugés des jeunes sans y répondre, mais en leur disant que vous pourrez répondre à leurs éventuelles questions au cours de l'exposition. Les réponses à ces questions sont données dans une infographie figurant sur un des panneaux de l'exposition.

✓ Présentation du collectif Huma

Présentez brièvement le collectif Huma.

Cette exposition a été créée par le collectif Huma et Amnesty International. Le collectif Huma est un collectif (un ensemble de personnes qui décide de travailler ou d'agir ensemble autour d'une thématique/action commune) belge, composé de 6 photographes. La plupart d'entre eux travaillent pour des journaux ou des ONG telles qu'Amnesty International, Handicap International ou Médecins Sans Frontières. Ses membres veulent montrer ceux dont la vie a basculé, mais il est très important pour eux de le faire à travers une photographie respectueuse et humaine. Ils veulent montrer ces personnes, non pas comme des victimes de leur malheur, mais comme des personnes qui se battent pour réussir et qui sont actrices de leur propre vie. Les photographes du collectif Huma n'ont pas peur de montrer le doute et la difficulté, mais aussi la joie et le bonheur là où ils surgissent, parfois de façon inattendue. Ils veulent rendre leur dignité à ceux qui ont été écorchés par nos préjugés. Vous découvrirez à travers cette exposition les photographies de quatre photographes du collectif : Virginie Nguyen Hoang, Frédéric Pauwels, Olivier Papegnies et Johanna de Tessières.

✓ Présentation générale de l'exposition

Demandez aux jeunes pourquoi, selon eux, cette exposition relative à la migration s'intitule #JeSuisHumain et complétez éventuellement leurs réponses.

L'intitulé de l'exposition s'inspire du slogan « Je Suis Charlie » créé quelques heures après les attentats contre le journal Charlie Hebdo en France en 2015 afin de mettre en avant et de défendre ce qui nous unit en tant qu'être humain. Cette exposition cherche à montrer la migration sous un angle humain : un angle différent de celui qui est souvent adopté par les médias pour aborder cette thématique. Les migrants et les réfugiés sont avant tout des êtres humains avec des droits, dont celui d'être protégés. Les photographes du collectif Huma sont donc allés à la rencontre des migrants dans les camps de réfugiés au Liban, en Jordanie, dans la « jungle » de Calais en France, ainsi qu'à Bruxelles et ailleurs en Belgique pour documenter la faculté de résilience de ces personnes contraintes de fuir les violences et les persécutions, et pour photographier ce manque d'humanité quand il s'agit de les accueillir.

Ajoutez que l'exposition parle de la « résilience » et demandez aux jeunes s'ils savent ce que signifie exactement le terme résilience. Si les réponses ne sont pas correctes ou restent approximatives, indiquez qu'ils trouveront la réponse à cette question en visitant l'exposition.

✓ Présentation d'Amnesty International

Demandez aux jeunes pourquoi, selon eux, Amnesty International a décidé d'organiser cette exposition et quel est le lien avec ses missions.

La photographie est très importante dans le travail d'Amnesty. Les photographies sont les yeux d'Amnesty et permettent de partager l'indignation, de dévoiler les abus, de briser les préjugés et de faire comprendre l'importance de se battre pour le respect des droits humains. Pour Amnesty International, montrer la migration à travers cette exposition et sous un autre jour que celui que l'on voit souvent dans les médias, c'est surtout rappeler que chercher asile et bénéficier d'une protection dans un autre pays lorsque nous sommes en danger dans le nôtre est un droit humain. C'est aussi rappeler que beaucoup de personnes, d'institutions et de gouvernements oublient le caractère absolu et vital de ce droit. L'objectif d'Amnesty International, à travers cette exposition, est de créer des ponts entre le public belge et les personnes photographiées, pour faire comprendre, au final, que nous « sommes tous humains », que nous avons tous les mêmes droits (cf. "Pour aller plus loin" page 7).

ACTIVITÉ N° 2

DÉCOUVERTE DE L'EXPO DANS SON ENSEMBLE

ÉTAPE 2 :

QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER EN SOUS-GROUPES EN AUTONOMIE

- ✓ Demandez aux jeunes de se répartir en 4 groupes et attribuez-leur un numéro de 1 à 4. Distribuez les questionnaires (cf. **questionnaires en annexe - un par élève**) à chaque groupe en fonction de leur numéro (les questionnaires numérotés de 1 à 4 comprennent les mêmes questions, mais l'ordre des questions est inversé pour que les groupes ne cherchent pas en même temps les réponses à une même question). Afin qu'ils se répartissent un peu partout dans l'exposition, assignez à chaque groupe un panneau de l'exposition par lequel il doit commencer.
- ✓ Expliquez rapidement les consignes et les différents exercices.
- ✓ Invitez les jeunes à parcourir l'exposition à leur rythme en partant du panneau qui leur a été attribué tout en recherchant les réponses aux questions posées dans le questionnaire qui leur a été remis. Les réponses à chaque questionnaire se trouvent dans les panneaux de l'exposition. Précisez qu'ils doivent désigner par groupe un porte-parole et un secrétaire pour noter les réponses et les commentaires supplémentaires éventuels. Nous vous conseillons de laisser 20 minutes aux élèves pour compléter ce questionnaire en sous-groupes.

Pour le premier exercice, vous devez trouver dans les légendes des photos les informations qui répondront aux questions posées.

Pour le vrai ou faux, notez la bonne réponse à l'arrière du questionnaire.

Pour le dernier exercice, vous devez juste identifier deux raisons de départ à travers les différents panneaux de l'exposition. À chaque fois, vous notez le nom de la personne ou des personnes dont on parle et son/leur origine.

- ✓ N'hésitez pas à vérifier auprès des plus jeunes que le vocabulaire utilisé dans le questionnaire est compris et expliquez certains termes compliqués le cas échéant.
- ✓ Circulez parmi les groupes pendant l'activité pour vous assurer que les consignes et les termes utilisés sont compris.

ÉTAPE 3 :

MISE EN COMMUN EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ Lorsqu'une vingtaine de minutes se sont écoulées, demandez à l'ensemble des jeunes de se rassembler à nouveau en rond autour de vous, même s'ils n'ont pas tous complètement terminé.
- ✓ Demandez à un porte-parole de chaque groupe de répondre à une ou plusieurs questions et complétez ou corrigez leurs réponses le cas échéant (cf. réponses au questionnaire – en annexe) tout en récoltant les avis des jeunes pour stimuler un échange d'opinions (réactions, étonnements, questions).

POUR ALLER PLUS LOIN :

Amnesty International est un mouvement mondial de personnes qui luttent pour la défense des droits humains. Les droits humains sont les droits repris dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il s'agit notamment du droit à la liberté d'expression, le droit d'avoir un logement, le droit à l'éducation et le droit de partir de son pays, le droit de demander l'asile dans un pays étranger si nous sommes en danger... Ce sont les droits que toute personne possède en tant qu'être humain dès sa naissance (ils vous appartiennent!), ils sont valables pour tous, partout dans le monde, sans limites de temps et en toutes circonstances. Amnesty International se base sur le droit international des droits humains et ses propres recherches impartiales pour défendre les victimes de violation de ces droits et pour faire cesser les atteintes graves à ces droits.



ÉTAPE 4 :

EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

Rassemblez ensuite l'ensemble du groupe ou de la classe autour des deux portraits sélectionnés :

✓ **Rand** (Focus sur les préjugés) :

Cachez le témoignage de Rand à l'aide d'une feuille blanche et d'un peu de papier collant. Choisissez une jeune au choix et faites-lui lire le témoignage altéré de Rand (**cf. témoignage altéré de Rand en annexe**). Suite à cette lecture, faire surgir les réactions :

Selon vous, d'où vient-elle réellement? Serait-il tout à fait incongru pour vous que cette histoire se passe en Belgique? Si vous étiez à sa place, comment vous sentiriez-vous si on vous traitait de « réfugié »? Qu'est-ce que le mot « réfugié » représente pour elle?

Prendre les différents avis, dévoiler la légende du panneau et lire la fin du témoignage.

✓ **Amer** (Focus sur la résilience) :

Montrez les photos d'Amer en cachant le témoignage à l'aide d'une feuille blanche et d'un peu de papier collant.

Si le temps le permet : demandez aux jeunes de rédiger un court texte en sous-groupe en imaginant son histoire. Faites lire ensuite quelques textes devant l'ensemble du groupe.

Si le temps ne le permet pas, posez aux jeunes directement les questions suivantes :

À votre avis, quelle est son histoire? D'où vient-il? Pourquoi a-t-il dû partir? Quelle est sa situation maintenant?

Après avoir pris l'avis de tout le monde et comparé les différentes versions, demandez à un volontaire de lire le témoignage d'Amer que vous pouvez alors dévoiler.

Si le temps le permet : demander aux jeunes de réfléchir à ses conditions de vie et ses difficultés ainsi qu'au principe de résilience :

Pourquoi sa demande d'asile a-t-elle été refusée une première fois? Qu'est-ce qui vous touche chez lui? Si vous étiez à sa place comment vous sentiriez-vous? Pourriez-vous m'expliquer à travers un exemple concret pris dans l'histoire d'Amer ou d'autres photos de l'exposition ce qu'est la résilience?

Si le temps ne le permet pas : expliquez le principe de résilience à partir de l'histoire d'Amer :

Au début de cette visite, vous m'avez dit que vous ne saviez pas très bien ce que « résilience » signifiait. Et si je vous dis que l'histoire d'Amer est un excellent exemple de « résilience », quelqu'un pourrait-il me dire maintenant ce que cela signifie?

La résilience, c'est la capacité d'un individu à surmonter les moments douloureux et à se développer et se reconstruire malgré les épreuves difficiles. On a vu dans l'histoire d'Amer qu'il a réussi à continuer à s'entraîner ici en Belgique, à trouver un club qui le supporte, qu'il entraîne même d'autres jeunes pour se faire un peu d'argent... Tout ça montre que malgré les choses difficiles qu'il a vécues, il a réussi à ne pas perdre pied. Et vous trouverez beaucoup d'autres exemples dans cette exposition de cette force de résilience qu'ont les migrants.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- ✓ **Si l'on vous demande d'expliquer les conditions de la demande d'asile en Belgique et ce qu'il faut prouver pour être reconnu comme « réfugié », voilà ce qu'il faut savoir :**

En Belgique, toute demande d'asile doit être introduite auprès de l'Office des Étrangers (OE) qui dépend du Ministère de l'Intérieur. L'OE est chargé de déterminer si la Belgique est responsable du traitement de la demande d'asile de chaque demandeur d'asile (cela peut être un autre pays européen si le demandeur d'asile a été enregistré avant dans un autre pays européen) ou encore s'il est nécessaire, selon l'OE, de le maintenir dans un centre fermé.

Une fois la demande enregistrée par l'OE, elle est transmise et examinée par une administration indépendante : le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) qui est l'instance centrale de la procédure d'asile en Belgique. C'est le CGRA qui va décider d'accorder ou non une protection. Avant de prendre une décision, le CGRA convoque le demandeur d'asile à une audition confidentielle afin de permettre au demandeur d'asile de revenir en détail sur les raisons pour lesquelles il craint de retourner dans son pays d'origine et d'expliquer tout ce qu'il estime être important et pertinent pour appuyer et étayer sa demande de protection.

Pour obtenir le statut de réfugié ou une autre forme de protection (la protection subsidiaire), le demandeur d'asile doit prouver qu'il est en danger dans son pays et qu'il craint soit de subir des persécutions pour différentes raisons spécifiques (en raison de ses opinions politiques, en raison de sa religion, en raison de sa nationalité, en raison de son appartenance ethnique ou en raison de son appartenance à un certain groupe social), soit de subir des atteintes graves contre sa vie (peine de mort, torture, mauvais traitements...).

- ✓ **Amer a demandé l'asile une première fois, mais sa demande a été rejetée. Il a alors déposé une deuxième demande d'asile qui a également été rejetée par le CGRA. Si l'on vous demande quelles sont les solutions pour lui à présent, voilà ce qu'il faut savoir :**

Amer a le droit de contester cette décision en déposant un recours devant le Conseil du contentieux des étrangers (la juridiction qui examine les recours des demandeurs d'asile). Si son recours est rejeté, Amer a le droit de demander à nouveau l'asile (on appelle cela une demande d'asile multiple) s'il peut apporter des éléments nouveaux concernant sa demande (par exemple s'il peut prouver que des faits nouveaux se sont produits dans son pays qui confirment ses craintes en cas de retour dans son pays), mais les demandes d'asile multiples sont traitées de manière accélérée et il est rare qu'elles aboutissent à une décision positive pour les demandeurs d'asile.

Si sa ou ses demande(s) d'asile multiple(s) est/sont rejetée(s) ou s'il n'a pas d'éléments nouveaux à apporter à sa première demande d'asile, Amer peut demander à obtenir un titre de séjour pour d'autres raisons que l'asile par exemple parce qu'il a un travail, mais c'est très compliqué d'obtenir un titre de séjour pour d'autres raisons que l'asile si l'on a quitté son pays pour fuir les persécutions ou la guerre et que l'on n'a pas pu arriver en Europe avec un visa. Ses démarches pour obtenir un titre de séjour risquent donc d'être encore longues et incertaines.



ÉTAPE 5 :

EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ Pour conclure, interrogez les jeunes sur leur ressenti général suite à cette visite.
- ✓ Vous pouvez ensuite présenter brièvement les actions en cours d'Amnesty International en faveur des droits des migrants et des réfugiés ainsi que ses positions dans ce domaine si les jeunes souhaitent en savoir plus et connaître quelques moyens d'action concrets à leur disposition (cf. **infra** *Passez à l'action*).

PISTES DE PROLONGEMENT :

Demandez aux jeunes de comparer les photographies de l'exposition et la représentation des questions migratoires dans les médias :

Est-ce que vous voyez une différence entre les photographies de cette exposition et les photographies sur la migration que vous voyez régulièrement à la télévision, dans les journaux, sur les réseaux sociaux? Laquelle? Pourquoi? Et si on voyait plus ce genre d'images (celles de l'exposition) dans les médias et les réseaux sociaux, quel impact cela aurait-il?

L'intégralité de cette exposition a été publiée dans une édition spéciale de La Libre Belgique, est-ce que vous pensez que c'est une bonne idée?

Réalisez avec votre classe ou votre groupe de jeunes l'activité *Médias et migration – Attention aux raccourcis!* qui figure dans le dossier d'exercices *La Migration ici et ailleurs* d'Amnesty International Belgique francophone (cf. **infra** *Ressources*).

DEUXIÈME PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE L'EXPOSITION



#JeSuis
Humain

© Olivier Papegnies

2

OBJECTIFS

- ✓ Identifier, expliquer et commenter certaines questions liées à la thématique de la migration ainsi qu'aux droits fondamentaux des migrants et réfugiés.
- ✓ Illustrer des questions liées à la thématique de la migration et démontrer des préjugés sur la migration en se référant à des parcours migratoires de personnes photographiées dans cette exposition.

MATÉRIEL

Questionnaires — Deuxième parcours pédagogique à photocopier et à découper (cf. annexes) / Stylos / Papier.

DURÉE CONSEILLÉE ET GESTION DU TEMPS

60 minutes

Entrée en matière	10 min
Découverte de l'exposition dans son ensemble à travers une recherche en sous-groupe — une seule question (différente pour chaque groupe) est attribuée à chaque groupe — puis une mise en commun en grand groupe	40 min
Bilan	10 min

DÉROULEMENT :



ÉTAPE 1 :

EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

✓ **Mise en contexte**

Référez-vous au premier parcours pédagogique de l'exposition pour cette mise en contexte (cf. page 6).

✓ **Brève présentation du collectif Huma, d'Amnesty International et de l'exposition**

Référez-vous premier parcours pédagogique de l'exposition pour ces différentes présentations (cf. page 6).



ÉTAPE 2 :

UNE RÉPONSE À UNE QUESTION À TROUVER EN SOUS-GROUPES EN AUTONOMIE

- ✓ Diviser les jeunes en dix sous-groupes.
- ✓ Remettez à chaque sous-groupe une question (cf. liste de **10 questions en annexe**) qui correspond à un panneau de l'exposition.
- ✓ Expliquez les consignes : chaque sous-groupe doit répondre à la question qui lui a été attribuée en recherchant les éléments de réponse à sa question dans l'un des panneaux de l'exposition. Indiquez aux jeunes qu'ils devront désigner, dans chaque sous-groupe, un secrétaire pour noter les réponses et les commentaires supplémentaires éventuels et un porte-parole pour la mise en commun qui suivra.
- ✓ Rappelez-leur qu'il est important qu'ils prennent le temps de lire les panneaux et de découvrir les photographies à leur rythme tout en recherchant la réponse à la question posée.
- ✓ N'hésitez pas à vérifier auprès des plus jeunes que le vocabulaire utilisé pour chaque question est compris et expliquez certains termes compliqués le cas échéant.
- ✓ Circulez parmi les groupes pendant l'activité pour vous assurer que les consignes et les termes utilisés sont compris.

ÉTAPE 3 :

MISE EN COMMUN EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ Lorsqu'une vingtaine de minutes se sont écoulées, demandez à l'ensemble des jeunes de se rassembler à nouveau en rond autour de vous.
- ✓ Demandez à un porte-parole de chaque groupe de partager à tour de rôle la réponse à la question qui lui a été attribuée et complétez ou corrigez leurs réponses le cas échéant (cf. **réponses aux questions en annexe**) tout en récoltant les avis des élèves pour stimuler un échange d'opinions (réactions, étonnements, questions).



ÉTAPE 4 :

EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ Pour conclure, interrogez les jeunes sur leur ressenti général suite à cette visite.
- ✓ Vous pouvez ensuite présenter brièvement les actions en cours d'Amnesty International en faveur des droits des migrants et des réfugiés ainsi que ses positions dans ce domaine si les jeunes souhaitent en savoir plus et connaître quelques moyens d'action concrets à leur disposition (cf. **infra** **Passez à l'action**).

PISTES DE PROLONGEMENT :

Demandez aux jeunes de se mettre à côté de la photographie qui les a le plus touchés ou qui pour eux représente le mieux la thématique de la migration.

Demandez-leur ensuite de se réunir à nouveau auprès de vous et de présenter à tour de rôle la raison de leur choix en faisant le tour avec l'ensemble du groupe des photos choisis par les jeunes et lancez un débat sur la représentation de la migration dans les médias.

TROISIÈME PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE L'EXPOSITION



3

© Olivier Papegnies

OBJECTIFS

- ✓ Lire une photographie, la décrypter, en comprendre le sens et la visée argumentative.
- ✓ Relier des droits qui figurent dans la Déclaration universelle des droits de l'homme à des photographies de l'exposition.
- ✓ Identifier et reconnaître l'interdépendance des droits humains.

DURÉE CONSEILLÉE ET GESTION DU TEMPS

70 minutes

Entrée en matière	10 min
Parcours libre de l'exposition puis analyse d'une photographie spécifique — en sous-groupes puis mise en commun en grand groupe	50 min
Bilan	10 min

MATÉRIEL

Passeports des droits humains ou Déclaration universelle des droits de l'homme simplifiée (disponible sur demande auprès du programme jeunesse d'Amnesty International).
Questionnaire — Troisième parcours pédagogique (cf. questionnaire en annexe) à photocopier / Stylos.

DÉROULEMENT :



ÉTAPE 1 :

EN GRAND GROUPE, SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ Présentez brièvement le collectif Huma, Amnesty International et l'exposition.

Référez-vous au premier parcours pédagogique de l'exposition pour ces différentes présentations (cf. page 6).



ÉTAPE 2 :

QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER EN SOUS-GROUPES EN AUTONOMIE

- ✓ Après un premier parcours libre de l'exposition, répartissez les jeunes en plusieurs sous-groupes et attribuez à chaque sous-groupe une photographie spécifique de l'exposition de votre choix (différente pour chaque sous-groupe).
- ✓ Remettez à chaque sous-groupe un questionnaire (cf. questionnaire en annexe) et demandez-leur d'y répondre en une vingtaine de minutes après avoir repéré la photographie qui leur a été attribuée. Indiquez-leur qu'ils devront désigner un porte-parole dans chaque sous-groupe pour la mise en commun qui suivra.
- ✓ Le nombre de photographies à analyser lors de cette activité dépendra du nombre de jeunes dans votre groupe et du temps à votre disposition.
- ✓ Chaque sous-groupe regarde et analyse la photographie qui lui a été attribuée en complétant le questionnaire qui lui a été remis.

ÉTAPE 3 :

MISE EN COMMUN EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ Lorsque les 20 minutes sont écoulées, demandez à l'ensemble des jeunes de se rassembler à nouveau autour de vous, même s'ils n'ont pas tous complètement terminé.
- ✓ Invitez-les à présenter les photographies par l'intermédiaire du porte-parole de chaque sous-groupe en suivant leur questionnaire/grille de lecture.
- ✓ Concernant l'analyse de la photographie, il peut être intéressant de faire ressortir dans les réponses des jeunes les points suivants:
 - **Le point de vue** : Où se place le photographe ? De quel côté ?
 - **Le champ et le hors-champ** : Vers quel sujet se tourne le photographe ? Est-ce que la photographie est plein cadre, en contre champ, hors champ ?
 - **L'échelle** : À quelle distance la photographie a été prise ? Est-ce qu'il s'agit d'une vue d'ensemble, d'une vue en pied, d'un portrait, d'un gros plan ?
 - **La hauteur** : La photographie a-t-elle été prise d'en haut (en plongée), d'en bas (en contre plongée), à hauteur d'homme ?
 - **La profondeur** : Est-ce que la photographie se compose de plusieurs plans, d'un seul plan ?
 - **Le net et le flou** : Le flou peut-il être utile pour simplifier une image, pour valoriser un second plan ou pour dire l'indicible ?
 - **Le sens de circulation** : Que révèlent les éventuelles entrées et sorties dans l'image ? Un espoir, de l'optimisme, un recul, un danger ?
 - **Les lignes de force** : Comment influencent-elles notre regard ? Est-ce que l'on peut repérer sur certaines photographies des lignes de fuite, des diagonales qui montent ou qui descendent, une ligne d'horizon haute ou basse ?
 - **Les contrastes** : Est-ce que l'on peut noter des contrastes de couleurs, de tailles, de situations ?
 - **L'écrit et les symboles** : Qu'apportent-ils à la photographie lorsqu'il y en a ? Est-ce qu'ils aident à situer une action, à expliquer une situation ?
 - **Le jeu des regards** : Est-ce qu'un lien peut être établi grâce à des regards entre la ou les personne(s) photographié(e)s et celui qui regarde la photographie ?
 - **La légende** : Est-elle toujours indispensable ? Est-ce qu'une photographie peut être trompeuse ou parler d'elle-même ?
- ✓ Ces différents points sont mis en avant dans l'ouvrage Prises de vue — Décrypter la photo d'actu éditée chez Actes Sud Junior (cf. infra Ressources). N'hésitez pas à consulter cet ouvrage pour aller plus loin dans cette analyse.



ÉTAPE 4 :

EN GRAND GROUPE SOUS LA GUIDANCE DE L'ENCADRANT

- ✓ À l'issue des présentations, reliez les photographies attribuées à chaque sous-groupe aux différents droits humains et sollicitez les réactions du groupe.
- ✓ Les questions suivantes peuvent soutenir la discussion :
 - Et maintenant, comment regardez-vous ces photographies ?
 - Quelles relations établissez-vous entre ces photographies et l'intitulé de l'exposition #JeSuisHumain ?
- ✓ Vous pouvez ensuite présenter brièvement les actions en cours d'Amnesty International en faveur des droits des migrants et des réfugiés ainsi que ses positions dans ce domaine si les jeunes souhaitent en savoir plus et connaître quelques moyens d'action concrets à leur disposition (cf. **infra Fiche Passez à l'action**).

PISTES DE PROLONGEMENT :

Afin d'approfondir les échanges au sujet de la légende d'une photographie, après la visite de l'exposition, collectez des photographies sur la migration dans différents journaux et demandez aux jeunes de réaliser un classement à partir de catégories différentes :

- L'image n'apporte aucune information, le texte dit tout.
- Le texte apporte une information, l'image confirme cette information.
- La légende complète l'information transmise par la photographie.
- Légende et photographie se complètent.
- La légende et la photographie ne semblent pas avoir de rapport.

Réalisez avec votre classe ou votre groupe de jeunes l'activité *Animation autour du journal Le Bienvenu – LED Justice migratoire et AMJ qui figure dans la Mallette pédagogique Justice migratoire* du CNCD – 11.11.11 (cf. **infra Ressources**).



PASSEZ À L'ACTION!



LA CAMPAGNE #JESUISHUMAIN-E D'AMNESTY INTERNATIONAL

Dans le cadre de sa campagne #JeSuisHumain-e lancée en 2017, Amnesty International souhaite rappeler ce qui est pourtant une évidence: les personnes fuyant les conflits et les persécutions, trop souvent associées à des victimes (au mieux) ou à des terroristes (au pire), sont avant tout des êtres humains, avec des droits, dont celui d'être protégés.

Amnesty International est convaincue que tous les pays peuvent aider à protéger les réfugiés en mettant en place, de manière effective, des voies sûres et légales comme la réinstallation, le regroupement familial ou les visas humanitaires. L'établissement de telles voies permettrait à un nombre beaucoup plus élevé de personnes en besoin de protection de se rendre dans de nouveaux pays d'accueil de manière sûre et organisée. Pourtant, la plupart des gouvernements se dérobent à leur responsabilité et ne respectent pas leurs engagements en la matière.

Parallèlement à ce manque de volonté politique, certains médias et responsables politiques manipulent la réalité et déshumanisent les personnes réfugiées, qualifiant leur situation d'« illégale » ou les présentant comme des « envahisseurs » sans visage qui sont une « menace pour la sécurité ». Les Belges, comme beaucoup d'Européens, sont de plus en plus réfractaires à l'accueil des demandeurs d'asile ou des réfugiés en raison souvent de préjugés qui entretiennent la peur de l'autre et provoquent des discours de rejet, voire de haine. Amnesty International, à travers sa campagne #JeSuisHumain-e, cherche à prendre le contre-pied de ces tendances, en défendant ce qui nous unit en tant qu'êtres humains, en allant à l'encontre des idées reçues, en déconstruisant les préjugés dans ce domaine et en proposant des solutions concrètes à nos gouvernements.

Enfin, Amnesty International continue à mener des recherches sur le terrain pour dénoncer le sort des réfugiés et migrants à travers le monde et à faire pression sur nos dirigeants pour obtenir des changements.

Retrouvez l'ensemble des positions d'Amnesty International relatives aux droits fondamentaux des migrants et des réfugiés dans notre dossier pédagogique *La migration ici et ailleurs*.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES JEUNES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE #JESUIS HUMAIN-E

Tout au long de l'exposition #JeSuisHumain, les jeunes ont pu voir des photographies qui les ont choqués, surpris, émus ou qui les ont particulièrement touchés. Ils ont la possibilité de convertir ces émotions en actions plus concrètes. La fin de l'exposition ne signifie donc pas la fin de leur engagement pour les droits humains: le programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone propose toute une série d'actions qu'ils peuvent réaliser selon leurs envies et leurs possibilités afin d'exiger des politiques migratoires respectueuses des droits humains et le respect des droits humains des migrants et des réfugiés partout dans le monde, y compris en Belgique.

Tout au long de l'année, les jeunes peuvent agir en faveur d'individus en danger dont les droits humains sont bafoués et notamment des migrants et réfugiés. Qu'ils aient quelques minutes, quelques jours ou plusieurs mois à leur consacrer, il leur est possible de leur montrer leur soutien. Il est notamment proposé aux jeunes non seulement de signer des pétitions, mais aussi d'écrire des cartes ou des lettres pour faire pression sur les autorités concernées, d'envoyer des messages/dessins de soutien aux personnes en danger, ou d'organiser des actions de sensibilisation pour faire connaître la situation de ces personnes ou dénoncer des situations de violation des droits humains.

Pour agir concrètement aux côtés d'Amnesty International et connaître les actions en cours de son programme jeunesse notamment en lien avec la migration, rendez-vous sur: www.amnesty-jeunes.be, Rubrique « Engage-toi » et sur www.amnesty.be/inscriptions

Et pour suivre en direct les actions d'Amnesty International avec les jeunes: www.facebook.com/amnestyjeunes

RESSOURCES

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES ET DOSSIERS D'EXERCICES SUR LA MIGRATION

Amnesty International Belgique francophone.

- Dossier pédagogique et dossier d'exercices, *La migration ici et ailleurs, 2016*
- Fiche pédagogique *Les mineurs étrangers non accompagnés en Belgique, 2016*
- Dossier pédagogique *Les réfugiés aussi ont des droits, Welcome, un film de Philippe Loiret, 2010*

Tous nos dossiers pédagogiques sont gratuits.

Pour les télécharger en ligne :

www.amnesty-jeunes.be — Rubrique « Le coin des profs »

Pour les commander : formulaire de commande à remplir en ligne

www.amnesty.be/inscriptions



MALLETTE PÉDAGOGIQUE JUSTICE MIGRATOIRE

CNCD — 11-11-11

- Cette mallette pédagogique réalisée en 2017 se compose de 18 outils pédagogiques (outils papiers, outils à télécharger, multimédias, films) sur la migration. Réalisée par un collectif d'associations (dont Amnesty International Belgique francophone) coordonné par le CNCD-11.11.11, elle est destinée à l'enseignement secondaire supérieur ou pour tout groupe constitué d'un public de minimum 15 ans.

Tarif: 25 euros.

Pour la commander : formulaire de commande à remplir en ligne :

www.cncd.be/mallette



CAPSULES VIDÉO SUR LA MIGRATION

Amnesty International Belgique francophone.

- Capsule vidéo *Les migrants sont des terroristes! N'importe quoi!*
www.n'importequoi.be
- Capsule vidéo *Il y a une invasion de migrants en Belgique! N'importe quoi!*
www.n'importequoi.be
- Capsule vidéo *Les yeux dans les yeux*
+ fiche pédagogique

www.amnesty.be/lesyeux danslesyeux



MATÉRIEL DE SENSIBILISATION ET D'ACTION

Amnesty International Belgique francophone.

- *Passeport des droits humains* (Déclaration universelle des droits de l'homme illustrée par Folon), 2015
- Livret, *10 préjugés sur la migration, arrêtons de croire n'importe quoi!* (version actualisée 2017)
- Badges et tattoos *More Humanity for refugees* et *JeSuisHumain-e*
- Propositions d'actions sur la migration à destination des jeunes tout au long de l'année

Tout notre matériel de sensibilisation et d'action pour les jeunes et les écoles est gratuit.

Pour en savoir plus sur nos propositions d'actions et commander notre matériel de sensibilisation et d'action :

www.amnesty.be/inscriptions



OUVRAGES PÉDAGOGIQUES UTILES POUR ANALYSER UNE PHOTOGRAPHIE

- *Prises de vue — Décrypter la photo d'actu*, David Groison et Pierangélique Schouler, Actes Sud Junior, 2012
www.actes-sud-junior.fr
- *Photos chopées — Les images disent-elles la vérité?*, David Groison et Pierangélique Schouler, Actes Sud Junior, 2013
www.actes-sud-junior.fr
- *Petite Fabrique de l'Image*, Jean Claude Fozza, Magnard, 2003

COLLECTIF HUMA

- Reportages et travaux des membres du Collectif Huma

www.collectifhuma.com

AMNESTY INTERNATIONAL ET LES PHOTOGRAPHES

- *Droits de regards. 1961-2011: Amnesty et les photographes* (2011), Arles, Actes Sud (Photo Poche Société)

POUR ALLER PLUS LOIN : UNE ANIMATION D'AMNESTY INTERNATIONAL POUR DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS SUR LA MIGRATION DANS VOTRE CLASSE OU VOTRE MOUVEMENT DE JEUNESSE ? C'EST POSSIBLE !

- Des animateurs d'Amnesty International peuvent venir assurer gratuitement une animation sur la migration dans votre classe ou votre mouvement de jeunesse. Cette animation est destinée aux jeunes de 10 à 18 ans.

Pour en savoir plus et demander notre animation *Déconstruire les préjugés sur la migration avec Amnesty International* :

www.amnesty.be/animationmigration

ANNEXES

Ces annexes rassemblent des supports et documents utiles pour réaliser les parcours pédagogiques présentés dans ce dossier. Certains de ces documents devront être photocopiés pour réaliser certaines activités des parcours proposés.

Liste des annexes

- Réponses au questionnaire du premier parcours pédagogique p. 21
- Photographies sélectionnées pour les activités des deux premiers parcours pédagogiques p. 23 à 27
 - Photographies internationales
 - Photographies et témoignages en Belgique
- Témoignage altéré de Rand pour l'une des activités du premier parcours pédagogique (à photocopier) p. 28
- Questionnaires pour l'une des activités du premier parcours pédagogique (questionnaires pour le primaire et pour le secondaire) (à photocopier et découper) p. 29 à 31
- Réponses aux questions du deuxième parcours pédagogique p. 32
- Questionnaire pour l'activité principale du deuxième parcours pédagogique (à photocopier et découper) p. 33
- Questionnaire pour l'activité principale du troisième parcours pédagogique (à photocopier) p. 34 à 35

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DU PREMIER PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Les réponses au questionnaire peuvent facilement être trouvées en parcourant l'exposition et en lisant les légendes des photos. Pour rappel, les **questions en rouge** sont uniquement destinées aux jeunes du secondaire et différents questionnaires peuvent être remis aux jeunes (mêmes questions, mais ordre inversé pour qu'ils ne se retrouvent pas tous devant les mêmes photos en même temps).

QUESTIONNAIRE PRIMAIRE 1

1. LE SAVAIS-TU ?

1. Qu'est ce qu'un MENA ?

Un MENA est un mineur étranger non accompagné, un enfant étranger qui arrive seul sur le sol européen. Il s'agit d'un jeune originaire d'un pays étranger, âgé de moins de 18 ans, qui a quitté son pays pour des raisons diverses (persécutions, opportunité économique et/ou sociale, catastrophe naturelle, etc.) et se retrouve sans représentant légal (parent ou tuteur) dans un pays d'accueil.

2. Que se passe-t-il pour les MENA si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni ?

Il arrive parfois que les proches des MENA refusent de les prendre en charge. Sans leur accord, ces jeunes sont donc condamnés à rester en France ou dans un autre pays où ils se trouvent comme la Belgique.

3. Quel traitement préférentiel est donné aux MENA dans les camps ?

Une file leur est réservée pour la distribution des repas spécialement préparés pour eux s'ils présentent leur carte verte.

4. Quelles sont les solutions possibles pour scolariser les enfants des camps de réfugiés ? Ont-ils tous accès à un enseignement ?

S'ils ne trouvent pas une place dans les écoles de la ville proche, certains réfugiés, professeurs, enseignent aux enfants dans les camps. Mais seulement 40% des élèves sont scolarisés.

5. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafraq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés ?

900

6. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni ? 97%. Pour 7% d'entre eux, il a été prouvé qu'ils avaient de la famille outre-Manche et ont donc le droit de bénéficier du regroupement familial. Pour autant que la famille en question veuille bien d'eux.

2. VRAI / FAUX :

1. L'éducation n'est pas considérée

comme une urgence humanitaire Faux

C'est l'Unicef qui paie les professeurs, les frais de fonctionnement et fournit le matériel scolaire parce qu'elle considère l'éducation comme une urgence humanitaire.

2. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants

..... Vrai

3. Grâce aux grandes infrastructures scolaires, les écoles au Liban peuvent accueillir les élèves syriens dans les classes avec les élèves libanais

..... Faux

Au Liban, les écoles alternent les horaires scolaires afin d'accueillir les écoliers libanais et syriens au sein des mêmes établissements.

4. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni

parce qu'il a de la famille là-bas..... Faux

« Parce que j'ai appris l'anglais pendant deux ans »

5. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants

..... Vrai

Selon une étude du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), plus de 50% des Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants, et 75% de ceux-ci ont moins de 12 ans

3. POURQUOI PARTENT-ILS ?

1. Identifie deux différentes raisons de départ des migrants parmi les photos prises à l'international (pas en Belgique).

POSSIBILITÉS DE RÉPONSES :

Nom : Mariam et Amir

Origine : Iran

Cause de départ : persécution religieuse

Nom : Abu Ali

Origine : Al Qamishli au nord de la Syrie

Cause de départ :

- a aidé les déplacés des villes rebelles,

- persécution de bandes armées

Nom : Anon

Origine : Syrie

Cause de départ : guerre

Nom : Fahti Addad

Origine : Région de Al Zour (pays non cité)

Cause de départ : blessé par un tir de sniper

Nom : Rania et Mahmoud et leurs 3 enfants

Origine : Homs en Syrie

Cause de départ :

- blessé au ventre par balle,

- ne pouvait plus travailler

2. Cite d'autres causes possibles de départ pour des migrants :

Les persécutions à cause de son genre, le manque d'opportunité de travail, les catastrophes naturelles, la misère, les situations familiales difficiles, la violence physique ou sexuelle, le risque de mutilation génitale, le travail forcé, la poursuite de ses études, les problèmes d'accès aux soins de santé, le regroupement familial....

POUR ALLER PLUS LOIN :

✓ Sur les conditions d'accueil des MENA en Belgique :

Référez-vous à la fiche pédagogique Les mineurs étrangers non accompagnés en Belgique d'Amnesty International Belgique francophone (cf. **infra Ressources**).

✓ Sur la création de « La jungle » et le contexte de son démantèlement :

« La Jungle » était un camp de fortune de migrants et réfugiés au nord de la France. Les réfugiés voulant rejoindre le Royaume-Uni s'installaient, avec l'accord des autorités, dans ce camp situé stratégiquement près de l'entrée du tunnel sous la manche et des ferries effectuant des livraisons jusqu'à Douvres, un port en Angleterre. Ce camp de fortune a été plusieurs fois démonté par les autorités. C'est en 2002, à la suite de la fermeture du centre de Sangatte que « La Jungle » s'est formée. Les personnes vivant dans le camp de Sangatte se sont réfugiées dans les forêts alentour après le démantèlement du camp. Le terme « Jungle » est dérivé de « Jangal » qui signifie « forêt » en persan. Elle a pris beaucoup d'ampleur avec la « crise migratoire » de 2010. En 2015 elle abritait plus de 7000 migrants. En septembre 2016, les autorités françaises, sous la pression des populations locales et des prochaines à venir, ont ordonné son démantèlement. Les personnes vivant dans La Jungle ont été réparties dans 450 centres d'accueil et d'orientation un peu partout en France. Elles ont été hébergées et prises en charge pendant 30 jours, le temps de décider si elles voulaient déposer une demande d'asile en France ou être renvoyées vers le pays de l'Union européenne par lequel elles étaient arrivées, comme le stipulent les accords de Dublin.

Beaucoup de MENA ont réussi à prouver qu'ils avaient de la famille au Royaume-Uni ou en Europe, mais seuls certains ont pu bénéficier du principe de réunification familiale. Les autres ont été répartis dans des centres pour MENA en France.

✓ Sur les raisons pour lesquelles la majorité des MENA veulent rejoindre le Royaume-Uni :

Le Royaume-Uni, contrairement à la majorité des pays européens, permet facilement aux migrants de trouver un travail. Il fait donc rêver la plupart des demandeurs d'asile et des migrants. La création d'emplois y est très dynamique, il y a un très faible taux de chômage et la carte nationale d'identité n'existe pas, ce qui facilite l'accès au travail des étrangers. Les migrants trouvent souvent un travail de quelques jours seulement, au noir ou encore mal payé, mais pour certains migrants, un travail à moins de 5 euros de l'heure, c'est toujours mieux que rien, car dans certains pays européens comme la France ou la Belgique, les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler au début de l'examen de leur demande (si l'examen de leur demande s'éternise, ils pourront éventuellement demander une autorisation de travail après un certain nombre de démarches).

Par ailleurs, il est souvent plus facile pour les migrants de se débrouiller avec la langue anglaise plutôt qu'avec une autre langue étrangère comme le français ou le néerlandais. La langue joue un rôle primordial, c'est un facteur essentiel pour trouver du travail et entamer des démarches administratives.

Enfin, les communautés étrangères et les réseaux de soutien d'immigrés sont très développés en Angleterre. Certains ont donc déjà des membres de leur famille sur place, si ce n'est pas le cas, ils espèrent pouvoir compter sur le soutien de leur communauté.

PHOTOGRAPHIES SÉLECTIONNÉES POUR LES DEUX PREMIERS PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Les **passages en gras** dans les légendes sont les réponses aux questions posées dans le questionnaire.

PHOTOGRAPHIES INTERNATIONALES



1. PLAINE DE LA BEKAA, LIBAN, 30 JUILLET 2015

© PAPEGNIÉS Olivier

*Des enfants syriens dans un camp de réfugiés de la plaine de la Bekaa, au Liban, durant l'été 2015. **Au Liban, seuls 40% des enfants syriens sont scolarisés.** Pas facile de trouver une place dans les écoles qui alternent les horaires scolaires afin d'accueillir les écoliers libanais et syriens au sein des mêmes établissements. **Certains réfugiés syriens, professeurs, enseignent dans ces camps.** Une façon de garantir un futur à ces enfants, mais aussi de leur permettre de s'évader de l'ambiance familiale où les discussions autour de la guerre sont omniprésentes, explique un de ces professeurs.*



2. MAFRAQ, JORDANIE, OCTOBRE 2013

© DE TESSIERES Johanna

*Comme 46 écoles au nord de la Jordanie (en 2013), celle de Al Rubi Bint Muatr, dans la ville de Mafraq, accueille les enfants réfugiés syriens. **Le matin, ce sont 900 élèves jordaniens qui étudient et l'après-midi, l'école accueille 900 Syriens.** Elle a été la première de la ville à ouvrir ses portes à ceux qui ont fui la guerre. « Les Syriens sont nos frères », nous explique la directrice, « et on ne peut pas refuser de les accueillir. Ils ont raté des mois d'école, ils n'ont ni habits ni matériel scolaire. Éduquer, c'est comme prier, manger et boire, c'est une nécessité. Beaucoup ont vu des horreurs et ont déjà des cheveux blancs, mais, dans leurs dessins, on sent qu'ils vont mieux. Il n'y a pas beaucoup de garçons, car ils doivent parfois travailler pour gagner finalement très peu d'argent. » C'est l'Unicef qui paie les professeurs, les frais de fonctionnement et fournit le matériel scolaire. Parce que l'éducation est une urgence humanitaire.*



3

3. CAMP DE RÉFUGIÉS SYRIENS DE ZAATARI, JORDANIE, 7 FÉVRIER 2016

© PAPEGNIÉS Olivier

Selon une étude du HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) **plus de 50% des Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants, et 75% de ceux-ci ont moins de 12 ans**. Certains ont été blessés et beaucoup ont été témoins du conflit ou ont assisté à la destruction de leurs maisons et de leurs communautés, en survivant aux déplacements forcés, à la séparation familiale et aux violences récurrentes. S'échapper de sa tente, jouer et créer des relations avec les autres, sont des parenthèses d'insouciance pour les enfants. À Zaatari, des activités autour du football permettent aux enfants, pendant quelques heures, de renouer avec leur vie d'enfant.



4

4. CALAIS, FRANCE, 2015-2016

© PAPEGNIÉS Olivier

Tahed, 8 ans, téléphone à sa maman restée en Afghanistan. Il a quitté son village afghan il y a un an. L'enfant a traversé l'Iran, la Turquie, le sud-est de l'Europe avant d'échouer sur les bords de la Manche avec un objectif en vue : passer au Royaume-Uni. Pourquoi? « **Parce que j'ai appris l'anglais pendant deux ans** », élude-t-il. Tahed a vécu ici un mois avec son « oncle pakistanais ». Il a déjà tenté de traverser, mais a échoué à trois reprises. La quatrième aura été la bonne : le 3 juillet, le petit afghan a sauté d'un camion sur le sol anglais

5. CAMP D'ACCUEIL JULES FERRY, CALAIS, FRANCE, 13 OCTOBRE 2016

© PAPEGNIÉS Olivier

Dans le camp d'accueil Jules Ferry, situé dans la « jungle », **une file est réservée aux mineurs étrangers non accompagnés (les MENA) pour la distribution des repas**. Ils doivent montrer une carte verte plastifiée pour recevoir leur petit colis alimentaire préparé par des bénévoles de « Vie active ». Certains mineurs se remettent dans la file dans l'espoir de recevoir deux sachets de provisions. Deux jeunes Afghans consomment une préparation à base de riz à proximité d'un ancien bunker.



5

6. CALAIS, FRANCE, 13 OCTOBRE 2016

© PAPEGNIÉS Olivier

Une dizaine de jours avant le démantèlement de la « jungle » de Calais, à la mi-octobre 2016, le camp se vide déjà de ses occupants. Les premiers à partir sont les **MENA, les mineurs étrangers non accompagnés, des enfants arrivés seuls sur le sol européen**. Chaque soir ou presque, ils tentent de se glisser dans un camion en direction de la Grande-Bretagne, et risquent leur vie. C'est le cas d'Omar, un jeune Érythréen de 16 ans. Dans le camp, il est accompagné de deux amis du même âge. Arrivé à Calais, il y a un mois et demi, après un passage par l'Italie, il ne sait pas encore quelle sera sa prochaine destination. Avec ses compagnons de camp, il tente chaque nuit de s'infiltrer à bord d'un camion afin de rejoindre son eldorado, le Royaume-Uni. « Il y a souvent des policiers présents près des parkings et le long de l'autoroute. Et lorsqu'ils t'attrapent, ils te frappent », explique-t-il. « Le camp disparaîtra bientôt, c'est notre dernière chance pour rejoindre l'Angleterre ». Plusieurs de ses amis ont réussi le voyage. Même s'il n'a pas de famille sur place, il aimerait les rejoindre. « Je sais que c'est très dangereux. Un ami a d'ailleurs été fauché par un camion et est décédé. Mais, je vous le dis, c'est notre dernière chance! Je veux aller en Grande-Bretagne, coûte que coûte », répète-t-il, exaspéré.



6

PHOTOGRAPHIES INTERNATIONALES



7. CALAIS, FRANCE, 13 OCTOBRE 2016

© PAPEGNIÉS Olivier

Selon les données recensées par les ONG du camp, 97% des MENA présents à Calais souhaitent rejoindre le Royaume-Uni. Pour 7% d'entre eux, il a été prouvé qu'ils avaient de la famille outre-Manche et ont donc le droit de bénéficier du regroupement familial. Pour autant que la famille en question veuille bien d'eux... **En effet, il arrive parfois que les proches de l'enfant refusent de le prendre en charge. Sans leur accord, le jeune est donc condamné à rester en France.** La grande majorité de ces enfants a tenté le tout pour le tout en fournissant aux organisations chargées de les identifier de faux numéros de téléphone anglais.



8. CALAIS, FRANCE, 18 FÉVRIER 2016

© PAPEGNIÉS Olivier

La petite Rosita est née il y a deux mois dans la « jungle » de Calais. Ses parents, Mariam et Amir, habitent le bidonville depuis cinq mois. **Leur amour les a contraints à quitter l'Iran, car ils ont commis la faute suprême : outrepasser les prescrits religieux. Mariam est musulmane alors qu'Amir est chrétien.** « L'État allait m'arrêter et me trancher la tête et ma femme aurait été contrainte d'avorter » raconte ce père de 29 ans. Le jeudi 25 février 2016, le tribunal administratif a validé l'arrêt d'expulsion du sud de la « jungle » de Calais.



9. PULHEIM, ALLEMAGNE, OCTOBRE 2014

© NGUYEN HOANG Virginie

Abu Ali court avec son fils, Youssef, lors d'une promenade dans la petite ville de Pulheim, près de Cologne. **Abu Ali, sa femme et ses quatre enfants viennent de la ville d'Al Qamishli, au nord-est de la Syrie.** En 2012, la vie de Abu Ali était menacée suite à son aide apportée aux déplacés des villes rebelles. Lui et sa famille ont fui et se sont d'abord rendus en Turquie, puis ils se sont installés au Caire où, selon les rumeurs, la vie était meilleure. Au début, ils étaient très heureux, mais en juin 2013, Mohammed Morsi est renversé, et les réfugiés syriens, accusés de soutenir son camp, deviennent la cible de représailles violentes. Ils ont tout essayé pour obtenir un visa européen, mais en vain. En été 2014, la dernière solution qui s'offrait à Abu Ali était celle d'embarquer sur un bateau... Après un voyage périlleux, Abu Ali et sa famille ont enfin obtenu le statut de réfugiés en Allemagne. Ils apprennent la langue allemande, avant de pouvoir chercher un emploi et tenter de reconstruire leur vie... une nouvelle fois.



10. CAMP DE RÉFUGIÉS SYRIENS DE ZAATARI, JORDANIE, OCTOBRE 2013

© DE TESSIERES Johanna

Tout comme **les dessins, les jeux de rôle avec des armes en plastique permettent de détecter et soigner les traumatismes des enfants** en les incitant à parler de leur histoire personnelle.

PHOTOGRAPHIES + TÉMOIGNAGES EN BELGIQUE



RAND

© Frederic PAUWELS

Jeune femme syrienne – Musicienne, réfugiée en Belgique

« En débarquant du bateau, j'ai réalisé à quel point ma vie était précieuse et j'ai senti tout ce pouvoir que j'ai en moi ». Rand a connu une autre vie en Syrie. Heureuse d'abord quand elle est partie étudier la flûte traversière au conservatoire de Damas. « Damas était une ville extraordinaire, pleine de vie, de gens cultivés et généreux. Elle m'a rendue sensible à la musique, aux arts, à la vie. Damas m'a permis de réaliser des projets et de cultiver mon humanité ». Mais l'inhumanité de la guerre a fait basculer tous les rêves de Rand. « Tout a commencé le 21 mars 2015, je revenais d'un cours de musique que je donnais à des enfants. Je me suis retrouvée face à une vision d'horreur. Les bombes pleuvaient par centaines sur la ville ». Rand annonce alors à ses parents, restés à Swaida, sa ville natale, qu'elle va prendre « la route des migrants ». Tant qu'à risquer de mourir tous les jours, autant tenter d'atteindre l'Europe. Là, elle n'aura plus à survivre, elle pourra vivre.



Rand a d'abord été hébergée avec quatre autres Syriens dans une famille belge. Cette famille lui a donné tout ce dont elle avait besoin : de la compréhension, de l'écoute... et une flûte. « Ils m'ont fait découvrir la culture belge et un nouvel univers. J'ai commencé à apprendre la photographie ». Rand s'investit aujourd'hui dans différentes initiatives artistiques et de soutien à d'autres migrants. « Ce dont un réfugié a besoin, dit-elle, ce n'est pas tant de vêtements et de tentes, mais c'est d'être en sécurité, qu'on l'aide à reprendre pied en reconnaissant et en valorisant son potentiel. Chacun devrait être considéré pour ce qu'il est sans être réduit à son expérience en tant que réfugié ».



Face à la méfiance qu'elle rencontre parfois à l'égard des réfugiés, Rand estime que « nous ne nous mettons pas assez à la place des autres. Tout le monde parle de nous, mais qui nous connaît ? Parfois, je me sens considérée comme une zombie en quête d'argent, d'un job à voler ». Elle-même reconnaît que quand elle était en Syrie, elle n'avait pas « vraiment conscience de ce que vivent des personnes qui fuient des zones de guerre ». La jeune femme n'avait jamais imaginé un jour « passer de l'autre côté de la barrière ». À présent, elle ne demande rien pour elle-même, mais elle attend des gouvernements européens une implication plus active dans la recherche de solutions politiques et humanitaires au conflit syrien.



Rand n'oublie pas ses parents. Elle se bat pour qu'ils puissent la rejoindre et vivre eux aussi en sécurité. En attendant, tous ses efforts se focalisent sur l'apprentissage du français. « Mon mot préféré, c'est "bougie". C'est joli et j'ai étudié à la bougie ». L'année prochaine, elle veut commencer des études scientifiques. Et puis, il y a aussi la photographie, apprise ici... et la flûte dont elle rejoue petit à petit. Rand sait que son avenir est encore incertain, mais, dit-elle, ses décisions futures seront guidées par un souci : « comment puis-je faire pour être un être humain bon ».

PHOTOGRAPHIES + TÉMOIGNAGES EN BELGIQUE



AMER

© Frederic PAUWELS

**Jeune homme irakien — Sportif de haut niveau —
Toujours dans l'attente de sa régularisation en Belgique**

Amer court. À 20 ans, il est déjà champion de décathlon junior, il était auparavant membre de l'équipe nationale irakienne. Amer court. Il court derrière son rêve de vivre en sécurité en Belgique et de pouvoir réaliser son seul et unique projet : être un athlète, gagner. C'est sans doute cette compétition-là qui sera la plus difficile.

Amer a quitté l'Irak parce que, dans son pays dit-il, certains n'aiment pas les sportifs de haut niveau. Sa maison a été incendiée, on a cassé les jambes de son frère qui, pour son malheur, lui ressemble beaucoup. « Si j'étais resté, je serais mort à l'heure actuelle », affirme-t-il. Son parcours est celui de la majorité des réfugiés irakiens et syriens : la Turquie, la dangereuse traversée entre la Turquie et la Grèce puis la route vers l'Europe : Macédoine, Croatie, Slovaquie, Autriche, Allemagne, Belgique.

Amer est encore très jeune. Il est d'un tempérament optimiste et insouciant, mais il n'oubliera jamais la traversée sur le bateau pneumatique vers la Grèce : les enfants qui pleurent, les vagues qui menacent à tout moment de renverser l'embarcation.

« Notre pilote était habile. Ceux qui ont traversé juste après nous ont chaviré ». Tout au long de son voyage, Amer a continué... à courir. Comme si son entraînement avait seulement été interrompu, comme si sa vie dépendait aussi de sa condition physique future. Et quand les autorités belges l'ont installé en octobre 2015 dans le centre très délabré de Bredene (fermé depuis lors), il a continué à courir qu'il vente ou qu'il pleuve.

Mieux : il s'est trouvé un club d'athlétisme pour l'accueillir, celui de Louvain. Tout au long de l'examen de sa demande d'asile, Amer a fait la navette quotidienne entre Bredene et Louvain, soit une heure trente de trajet en bus. Le jeune Irakien a perdu près de huit kilos en un an, depuis son départ d'Irak, mais il continue à s'entraîner. Il a même commencé à faire du judo à Louvain, mais sa spécialité, dit-il, c'est le 400 mètres haies. Amer rêve de devenir champion du monde de décathlon et il est convaincu qu'un jour, il pourra rapporter des médailles à la Belgique. Alors, quand en ce mois de février 2017, sa seconde demande d'asile a été rejetée par le Commissariat général aux réfugiés (CGRA), le coup a été rude. Sa ville natale n'est pas située dans une zone à risques ? Mais lui, dit-il, a été menacé en tant que sportif. Amer a subi une défaite, mais il a repris l'entraînement et va se battre pour obtenir sa régularisation. Le CGRA n'a pas cru le jeune Irakien, mais son entraîneur à Louvain croit en lui. Il va l'aider à gagner cette course au droit de séjour. Amer entraîne désormais les jeunes du club d'athlétisme de Louvain, ce qui lui permettra de payer les frais d'avocat, avancés par son entraîneur. « Amer est très apprécié », constate Nacéra qui l'a hébergé après son départ de Bredene. « Il se lie facilement avec les autres et, au club de Louvain, les gens l'adorent ».

Amer, lui, aime surtout le côté « très humain des Belges ». Les haies ne se franchissent pas que sur les stades.



TÉMOIGNAGE ALTÉRÉ DE RAND POUR LE PREMIER PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Témoignage à faire lire par une jeune lors de l'activité 3 du premier parcours pédagogique.

SARA, BELGIQUE

« En débarquant du bateau, j'ai réalisé à quel point ma vie était précieuse et j'ai senti tout ce pouvoir que j'ai en moi ». Sara a connu une autre vie en Belgique. Heureuse d'abord quand elle est partie étudier la flûte traversière au conservatoire de Bruxelles. « Bruxelles était une ville extraordinaire, pleine de vie, de gens cultivés et généreux. Elle m'a rendue sensible à la musique, aux arts, à la vie. Bruxelles m'a permis de réaliser des projets et de cultiver mon humanité ». Mais l'inhumanité de la guerre a fait basculer tous les rêves de Sara. « Tout a commencé le 21 mars 2015, je revenais d'un cours de musique que je donnais à des enfants.

Je me suis retrouvée face à une vision d'horreur. Les bombes pleuvaient par centaines sur la ville ». Sara annonce alors à ses parents, restés à La Hulpe, sa ville natale, qu'elle va prendre « la route des migrants ». Tant qu'à risquer de mourir tous les jours, autant tenter d'atteindre le Moyen-Orient. Là, elle n'aura plus à survivre, elle pourra vivre. Sara a d'abord été hébergée avec quatre autres Belges dans une famille syrienne. Cette famille lui a donné tout ce dont elle avait besoin : de la compréhension, de l'écoute... et une flûte. « Ils m'ont fait découvrir la culture syrienne et un nouvel univers. J'ai commencé à apprendre la photographie ». Sara s'investit aujourd'hui dans différentes initiatives artistiques et de soutien à d'autres migrants. « Ce dont un réfugié a besoin, dit-elle, ce n'est pas tant de vêtements et de tentes, mais c'est d'être en sécurité, qu'on l'aide à reprendre pied en reconnaissant et en valorisant son potentiel. Chacun devrait être considéré pour ce qu'il est sans être réduit à son expérience en tant que réfugié ».

Face à la méfiance qu'elle rencontre parfois à l'égard des réfugiés, Sara estime que « nous ne nous mettons pas assez à la place des autres. Tout le monde parle de nous, mais qui nous connaît ? Parfois, je me sens considérée comme une zombie en quête d'argent, d'un job à voler ». Elle-même reconnaît que quand elle était en Belgique, elle n'avait pas « vraiment conscience de ce que vivent des personnes qui fuient des zones de guerre ». La jeune femme n'avait jamais imaginé un jour « passer de l'autre côté de la barrière ».

QUESTIONNAIRES PREMIER PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Nous vous invitons à photocopier et découper ces questionnaires et à les distribuer aux quatre sous-groupes de jeunes formés au début de la visite.

Attention, les questionnaires pour les jeunes du primaire sont légèrement différents de ceux pour les jeunes du secondaire. Ils comportent moins de questions.

QUESTIONNAIRE PRIMAIRE 1

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Qu'est ce qu'un MENA ?
2. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni ?
3. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés ?
4. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni ?

2. VRAI / FAUX :

- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

QUESTIONNAIRE PRIMAIRE 2

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni ?
2. Qu'est ce qu'un MENA ?
3. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni ?
4. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés ?

2. VRAI / FAUX :

- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

QUESTIONNAIRE PRIMAIRE 3

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés ?
2. Qu'est ce qu'un MENA ?
3. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni ?
4. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni ?

2. VRAI / FAUX :

- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

QUESTIONNAIRE PRIMAIRE 4

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni ?
2. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni ?
3. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés ?
4. Qu'est ce qu'un MENA ?

2. VRAI / FAUX :

- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

QUESTIONNAIRE SECONDAIRE 1

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Qu'est ce qu'un MENA?
.....
.....
2. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni?
.....
.....
3. Quel traitement préférentiel est donné aux MENA dans les camps?
.....
.....
4. Quelles sont les solutions possibles pour scolariser les enfants des camps de réfugiés?
Ont-ils tous accès à un enseignement?
.....
.....
5. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés?
.....
6. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni?
.....

2. VRAI / FAUX :

V F

1. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants
2. Grâce aux grandes infrastructures scolaires, les écoles au Liban peuvent accueillir les élèves syriens dans les classes avec les élèves libanais
3. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants
4. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas

3. POURQUOI PARTENT-ILS ?

Identifie deux différentes raisons de départ des migrants parmi les photos prises à l'international (pas en Belgique).

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Cite d'autres causes possibles de départ pour des migrants.

.....
.....

QUESTIONNAIRE SECONDAIRE 2

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Quel traitement préférentiel est donné aux MENA dans les camps?
.....
.....
2. Qu'est ce qu'un MENA?
.....
.....
3. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni?
.....
.....
4. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés?
.....
5. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni?
.....
6. Quelles sont les solutions possibles pour scolariser les enfants des camps de réfugiés?
Ont-ils tous accès à un enseignement?
.....
.....

2. VRAI / FAUX :

V F

1. Grâce aux grandes infrastructures scolaires, les écoles au Liban peuvent accueillir les élèves syriens dans les classes avec les élèves libanais
2. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants
3. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants
3. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas

3. POURQUOI PARTENT-ILS ?

Identifie deux différentes raisons de départ des migrants parmi les photos prises à l'international (pas en Belgique).

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Cite d'autres causes possibles de départ pour des migrants.

.....
.....

QUESTIONNAIRE SECONDAIRE 3

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés?
.....
2. Quelles sont les solutions possibles pour scolariser les enfants des camps de réfugiés?
Ont-ils tous accès à un enseignement?
.....
.....
3. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni?
.....
4. Qu'est ce qu'un MENA?
.....
.....
5. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni?
.....
.....
6. Quel traitement préférentiel est donné aux MENA dans les camps?
.....
.....

2. VRAI / FAUX :

V F

1. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants
2. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants
3. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas
4. Grâce aux grandes infrastructures scolaires, les écoles au Liban peuvent accueillir les élèves syriens dans les classes avec les élèves libanais

3. POURQUOI PARTENT-ILS ?

Identifie deux différentes raisons de départ des migrants parmi les photos prises à l'international (pas en Belgique).

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Cite d'autres causes possibles de départ pour des migrants.

.....
.....

QUESTIONNAIRE SECONDAIRE 4

1. LE SAVAIS-TU ? :

1. Quel traitement préférentiel est donné aux MENA dans les camps?
.....
.....
2. Qu'est ce qu'un MENA?
.....
.....
3. Quelles sont les solutions possibles pour scolariser les enfants des camps de réfugiés?
Ont-ils tous accès à un enseignement?
.....
.....
4. Que se passe-t-il pour eux si leurs « parents » ne veulent pas les accueillir au Royaume-Uni?
.....
.....
5. Combien d'élèves syriens accueille l'école de la ville de Mafarq qui a, la première, ouvert ses portes aux réfugiés?
.....
6. Quel est le pourcentage de MENA présents à Calais qui veulent rejoindre le Royaume-Uni?
.....

2. VRAI / FAUX :

V F

1. Grâce aux grandes infrastructures scolaires, les écoles au Liban peuvent accueillir les élèves syriens dans les classes avec les élèves libanais
2. Les armes en plastique sont utilisées pour soigner les traumatismes des enfants
3. Tahed voudrait rejoindre le Royaume-Uni parce qu'il a de la famille là-bas
4. 50% de Syriens déplacés internes ou réfugiés sont des enfants

3. POURQUOI PARTENT-ILS ?

Identifie deux différentes raisons de départ des migrants parmi les photos prises à l'international (pas en Belgique).

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Nom :

Origine :

Cause de départ :

Cite d'autres causes possibles de départ pour des migrants.

.....
.....

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU DEUXIÈME PARCOURS PÉDAGOGIQUE

1. Pourquoi les jeux de rôle sont-ils importants pour les enfants dans les camps de réfugiés? Quel autre moyen que les jeux de rôle peut être utilisé pour soigner les traumatismes des enfants dans les camps?

Les jeux de rôle (avec des armes en plastique notamment) permettent de détecter et soigner les traumatismes des enfants en les incitant à parler de leur histoire personnelle.

Faire dessiner les enfants est aussi un bon moyen de leur faire parler de leur histoire et de soigner leur traumatismes.

2. Qu'est ce qu'un MENA?

Un MENA est un mineur étranger non accompagné, un enfant étranger qui arrive seul sur le sol européen. Il s'agit d'un jeune originaire d'un pays étranger, âgé de moins de 18 ans, qui a quitté son pays pour des raisons diverses (persécutions, opportunité économique et/ou sociale, catastrophe naturelle, etc.) et se retrouve sans représentant légal (parent ou tuteur) dans un pays d'accueil.

3. Pourquoi Tahed veut-il absolument aller au Royaume-Uni?

Tahed veut absolument aller au Royaume-Uni parce qu'il a étudié l'anglais pendant deux ans. Aller dans un pays anglophone lui semble donc logique et plus simple.

4. Pourquoi Mariam et Amir ont-ils été contraints de partir?

Mariam est musulmane tandis qu'Amir est chrétien. Amoureux, Mariam et Amir ont été contraints de fuir leur pays l'Iran en raison de risques de persécutions religieuses du fait de leur religion différente.

5. Pourquoi Abu Ali a-t-il dû quitter son pays?

Abu Ali a dû fuir son pays la Syrie car il avait aidé des personnes déplacées des villes rebelles et risquait des persécutions de bandes armées.

6. Quels pays a traversés Tahed après sa fuite de l'Afghanistan?

Tahed a traversé l'Iran, la Turquie, le sud-est de l'Europe avant d'échouer sur les bords de la Manche à Calais en France avec un objectif en vue : rejoindre le Royaume-Uni.

7. Combien d'écoles, au nord de la Jordanie, accueillent les enfants syriens fuyant la guerre?

46

8. Quel est le moyen utilisé par Omar pour essayer de rejoindre le Royaume-Uni?

Omar, un jeune Érythréen, tente chaque nuit, depuis Calais en France, de se glisser à bord d'un camion afin de rejoindre le Royaume-Uni. Il risque sa vie à chaque tentative.

9. Pourquoi la demande d'asile d'Amer a-t-elle été refusée?


La demande d'asile d'Amer a été rejetée car les instances qui ont examiné sa demande ont considéré que sa ville natale n'était pas située dans une zone à risques. Lui déclare qu'il est menacé en tant que sportif dans son pays.

10. Quels sont les stéréotypes auxquels Rand a dû faire face ici en Belgique?

Elle s'est parfois sentie considérée comme « une zombie en quête d'argent, d'un job à voler ».

QUESTIONS DEUXIÈME PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Nous vous invitons à photocopier et découper ces questions et à distribuer une question à chacun des 10 sous-groupes de jeunes formés au début de la visite.



- 1. Pourquoi les jeux de rôle sont-ils importants pour les enfants dans les camps de réfugiés? Quel autre moyen que les jeux de rôle peut être utilisé pour soigner les traumatismes des enfants dans les camps?**
.....
.....
.....
.....
- 2. Qu'est ce qu'un MENA?**
.....
.....
.....
.....
- 3. Pourquoi Tahed veut-il absolument aller au Royaume-Uni?**
.....
.....
.....
.....
- 4. Pourquoi Mariam et Amir ont-ils été contraints de partir?**
.....
.....
.....
.....
- 5. Pourquoi Abu Ali a-t-il dû quitter son pays?**
.....
.....
.....
.....
- 6. Quels pays a traversés Tahed après sa fuite de l'Afghanistan?**
.....
.....
.....
.....
- 7. Combien d'écoles, au nord de la Jordanie, accueillent les enfants syriens fuyant la guerre?**
.....
.....
.....
.....
- 8. Quel est le moyen utilisé par Omar pour essayer de rejoindre le Royaume-Uni?**
.....
.....
.....
.....
- 9. Pourquoi la demande d'asile d'Amer a-t-elle été refusée?**
.....
.....
.....
.....
- 10. Quels sont les stéréotypes auxquels Rand a dû faire face ici en Belgique?**
.....
.....
.....
.....

QUESTIONNAIRE ANALYSE D'UNE PHOTOGRAPHIE TROISIÈME PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Nous vous invitons à photocopier et découper cette grille de lecture et à en distribuer une à chacun des sous-groupes de jeunes formés au début de la visite, en notant sur chaque grille de lecture distribuée quelques indications (nom du photographe, lieu, date) relatives à une photographie particulière et différente à chaque fois.



1. La photo qui vous a été attribuée est la suivante...
2. Lorsque vous l'aurez repérée dans l'exposition, vous la lirez en suivant les étapes proposées dans la grille de lecture ci-dessous.
3. Notez vos réponses dans la colonne de droite ; ces notes vous serviront lors des moments d'échanges qui suivront ce travail en sous-groupe.

1. Ce que je ressens

- Quelle impression générale cette photo produit-elle sur toi ?

2. Ce que je sais

Lis la légende qui accompagne la photo pour répondre aux questions suivantes.

- Qui est l'auteur de cette photo ?
- Quand a-t-elle été prise ?
- Où a-t-elle été prise ?
- Qui/Que représente-t-elle ?



3. Ce que je vois

- Décris l'attitude des/de la personne(s) et l'expression de leurs/son visage(s).
- Que font/fait les/la personne(s) ?
Quelles relations éventuelles entretiennent-elles ?
- Décris la position de leurs/son corps, leurs/ses gestes
- Que regardent/regarde les/la personne(s) ?
- Où le photographe a-t-il placé son appareil par rapport au sujet : en face, plus haut, plus bas ?
De quel côté s'est placé le photographe ?
- Est-ce que le photographe est loin ou proche des/du sujet(s) ?
- Y a-t-il quelque chose en dehors de l'image ?
Est-ce que l'image est fermée ?
- Y a-t-il des différences de netteté dans l'image ?
- Est-ce une photographie en noir et blanc ou en couleurs ?
- Comment caractériser les couleurs utilisées ?
- Quelles sont les couleurs dominantes ?
- Est-ce que tu notes des contrastes ?
- Comment caractériser la composition de l'image ?
Certaines lignes apparaissent-elles ? L'image est-elle composée de plusieurs plans ?

4. Ce que je comprends

- Recherche l'article de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui pourrait servir de légende à cette photographie.
- Quelle est la visée de cette photo ?
- En quoi s'agit-il d'une photo engagée ?
- Quelle place réserve-t-elle au spectateur ?

5. Ce que je retiens

- Quels sont les éléments présents sur la photographie qui t'ont permis de l'interpréter ?
- Quels sont les éléments qui, selon toi, manquent sur cette photographie et qui pourraient la rendre plus facilement et plus rapidement compréhensible, lisible ?
- La rapidité de lecture du contenu d'une photographie est-elle un avantage ou un inconvénient ?
- Si des éléments manquent sur cette photographie pour la rendre plus compréhensible, pourquoi selon toi le photographe a-t-il fait le choix de ne pas montrer ces éléments ?
- Est-ce que la légende est indispensable ou bien est-ce que la photographie parle d'elle-même ?

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	p. 2
Introduction	p. 3
Premier parcours pédagogique	p. 5
Deuxième parcours pédagogique	p. 11
Troisième parcours pédagogique	p. 14
Passez à l'action	p. 17
Ressources	p. 18
Annexes	p. 20

Photo de couverture: © Olivier Papegnies.
Ce dossier a été réalisé par Camille Betonville et Marine Jeannin.
Un grand merci à Florence Brasseur pour sa relecture et ses précieux conseils.
Graphisme: Frigolite / Marc Vermeersch.

Une publication du programme jeunesse
d'Amnesty International Belgique
francophone.

S'INFORMER ET AGIR



www.amnesty-jeunes.be

NOUS CONTACTER



jeunes@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestyjeunes



instagram.com/amnestybefr



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe

DEVENIR MEMBRE



aider.amnesty.be/a/mon-don

Avec le soutien de

La Libre
BELGIQUE

HUMA

AMNESTY
INTERNATIONAL

